

Face une à situation exceptionnelle, une réponse exceptionnelle s'impose

Lettre à Emmanuel Macron

06 MAI 2020

6 mai 2020

Monsieur le Président,

La SRF représente près de 300 cinéastes français. Nombre d'entre nous réalisent des films depuis des décennies. D'autres, plus jeunes, vivent de ce métier depuis peu et espèrent pouvoir continuer à l'exercer après cette pandémie.

Nous avons appris que votre cabinet organisait à la hâte une « vidéoconférence » à laquelle une grande partie des organisations représentatives du secteur, dont la nôtre, n'est pas conviée.

Cette absence de concertation nous inquiète et nous oblige à vous faire part des points suivants par communiqué.

Nous affirmons qu'on ne protège la Culture qu'en défendant ceux qui la fabriquent. C'est pourquoi nous soutenons totalement les deux pétitions « année noire » et « culture en danger » et demandons nous aussi que soient prolongés de douze mois (à compter de la date de réouverture des lieux de spectacle) les droits à l'assurance-chômage. Une année blanche, pour surmonter l'année noire.

Pour les auteurs qui échappent aujourd'hui à ce régime, un fonds doit être mis en place pour deux ans, géré par les organismes de gestion collective et alimenté par les diffuseurs (linéaires et non linéaires). Par ailleurs l'Etat doit mettre en place un fonds exceptionnel, non seulement pour compenser les pertes d'ores et déjà conséquentes du CNC mais aussi pour apporter une indemnisation et un soutien durable aux acteurs de la filière durement touchés par la crise.

Sans une reprise des tournages notre industrie est à l'arrêt. Nous demandons une intervention de l'Etat auprès des assureurs afin de garantir une reprise de notre activité dans le respect de nos pratiques professionnelles.

Au sortir de la crise, la réouverture des salles, en concertation avec les autorités sanitaires, doit être une priorité. Elle doit aussi être une réussite. Plus que jamais, notre secteur sera confronté à la concentration des séances sur quelques films, à l'emprise des plus puissants sur les plus fragiles.

Sans une intervention forte des pouvoirs publics, les salles de cinéma ne proposeront que blockbusters et franchises américaines.

Face une à situation exceptionnelle une réponse exceptionnelle s'impose.

Nous attendons des pouvoirs publics une régulation du secteur de l'exploitation : limitation des plans de sortie massifs et garantie d'un accès durable aux salles des films de la diversité.

Enfin, parce qu'elle accélère les déséquilibres à l'œuvre, cette crise nous offre une opportunité historique pour repenser notre système avec ambition.

Il est important de rappeler que pendant la crise, les grandes plateformes ont élargi leur audience, Netflix comptant désormais plus d'abonnés en France que Canal+.

Avant la fin de l'année, nous appelons donc le gouvernement à faire de la transposition de la directive « SMA » une priorité du calendrier législatif en imposant aux plateformes des obligations d'investissement et de diffusion de nos œuvres et en réformant avec nous la chronologie des médias.

Monsieur le Président, vous nous avez répété que nous étions « en guerre ».

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, seule une volonté politique forte a permis de faire du cinéma français le contre-modèle le plus puissant au cinéma américain.

Aujourd'hui nous vous demandons de relever à nos côtés ce nouveau défi.

Nous comptons sur vous.

Le Conseil d'administration de la SRF Bertrand Bonello, Catherine Corsini, Aude Léa Rapin, Hélène Klotz, Rebecca Zlotowski, Alexandre Lança, Maxence Voiseux, Marie Amachoukeli, Jacques Audiard, Lucie Borleteau, Guillaume Brac, Yann Gonzalez, Emmanuel Gras, Thomas Jenkoe, Vergine Keaton, Inès Loizillon, Katell Quillévéré, Axelle Ropert, Pierre Salvadori, Céline Sciamma, Justine Triet, Aurélien Vernhes-Lermusiaux